

SOIRÉE LE CHIEN AGRESSIF : GESTION ET OBLIGATIONS **DU VÉTÉRINAIRE** (POITOU-CHARENTES)



DATE DE LA FORMATION

6 juillet 2021

LIEU DE LA FORMATION

Château de Dissay

111 place Pierre d'Amboise 86130 DISSAY

Tèl.: +33 5 49 11 11 11

Inscription possible en ligne sur afvac.com

POINTS DE FORMATION CONTINUE

Cette formation vous apporte 0.10 CFC, valeur qui sera doublée si la note obtenue lors de l'évaluation des connaissances est supérieure à la moyenne

Renseignements scientifiques & inscription

Eric MEYER

Email: emveto8mai@wanadoo.fr Tél: 05 49 53 01 67

Frais d'inscription

Vétérinaire Adhérent AFVAC : **53 €** TTC Vétérinaire non-adhérent : 70 € TTC Étudiant AFVAC Junior: 27 € TTC

PRÉSENTATION DE LA FORMATION

La prise en charge d'un chien au comportement agressif est une situation souvent désagréable, mais malheureusement fréquente dans nos établissements.

Du problème lié à la contention de l'animal lors de la consultation aux conseils à donner aux propriétaires et jusqu'aux obligations légales qui nous incombent et que nous devons enseigner à nos clients, le Dr Béata fera un tour d'horizon complet de la prise en charge d'un chien au comportement agressif.

PRÉREOUIS

Être vétérinaire ou étudiant vétérinaire.

OBJECTIFS PÉDAGOGIOUES

Être capable de :

- reconnaitre chez un chien les signes d'un comportement pouvant devenir agressif;
- poser les bonnes questions au propriétaire et de recueillir l'anamnèse;
- prodiguer les bons conseils aux propriétaires ;
- citer les obligations légales du vétérinaire et du propriétaire.

FORMATEUR

Claude Béata (DV, DIE Vet. Comp., Dip. ECVBM-CA).

MODALITÉS D'APPRENTISSAGE

• 2h de programme se déclinant en 2h d'exposé.

CONDITIONS D'ACCESSIBILITÉ HANDICAPÉ

• Si vous êtes en situation de handicap, merci de nous le faire savoir afin de mettre en place les dispositifs nécessaires.



SOIRÉE LE CHIEN AGRESSIF : GESTION ET OBLIGATIONS **DU VÉTÉRINAIRE** (POITOU-CHARENTES)

PROGRAMME 19h00-20h00 Accueil des participants Le chien agressif : gestion et obligations du vétérinaire - C. BÉATA 20h00-22h00 22h00-23h00

Partenaires privilégiés













vetoquinoL

Partenaires de l'événement







Grands Partenaires de l'AFVAC 2021





nos conditions générales de vente sur afvac.com/cgv.











AFVAC POITOU-CHARENTES / 2021

SOIRÉE CHIEN AGRESSIF : GESTION ET OBLIGATIONS DU VÉTÉRINAIRE?

À compléter et retourner à : AFVAC, 40 rue de Berri - 75008 PARIS

Nom, prénomAdresse	FRAIS D'INSCRIPTION Tous nos prix sont TTC: TVA à 20%	
Tél/fax	➤ Vétérinaire adhérent AFVAC ➤ Vétérinaire non-adhérent	53€ 70€
E-mail (individuel)* Exercice: Libéral Salarié N° adhérent afvac	► Étudiant AFVAC Junior	27€
N° d'ordre national		no
Si la formation est financée par l'employeur, merci d'indiquer ses coordonnées: Nom	Inscription possible en lig sur afvac.com	ne
Code postal, Ville E-mail		
☐ Chèque bancaire à l'ordre de l'AFVAC	*Champs indispensables pour recevoir les documents inhérents à la f	ormation
☐ Carte de crédit VISA - MASTERCARD: ☐ ☐ ☐ ☐ ☐ ☐ ☐ ☐ ☐ ☐ ☐ ☐ ☐ ☐ ☐ ☐ ☐ ☐ ☐	Date d'expiration:	
☐ Virement bancaire au compte BNP - IBAN : FR76 3000 4008 0400 0226	3656 236 - BIC: BNPAFRPPPAA	
N° de TVA européen de l'AFVAC: FR 13321592701. Une facture vous sera adressée ultéri	eurement faisant ressortir la TVA récupérable par le congressiste	e. Renseigne-

ments FIF-PL / OPCO-EP (Anciennement Actalians): Numéro organisme de formation AFVAC: 1175 170 63 75 / N° de SIRET AFVAC: 321 592 701 000 31. Vous trouverez